L'Albenc

N° 63 Septembre 2010

Éditorial

Pour plus d'infos, RDV sur : albenc.sud-gresivaudan.org

EDITO du maire

La rentrée réserve toujours ses surprises. En sursis depuis trois ans, le bureau de poste de l'Albenc va fermer officiellement le 15 octobre 2010. Par courrier en date du 08 septembre 2010, La Direction de la poste nous a informé que pour des raisons de manque de rentabilité, elle était tenue de prendre cette décision. Un relais poste commerçant prendra la suite à compter du 18 octobre 2010 au bureau de tabac. Le Conseil Municipal s'est toujours opposé à cette fermeture en insistant sur le fait qu'un service public n'était pas là que pour être rentable. Comme beaucoup de communes en Isère et en France nous n'avons pas été entendus.

Autre dossier de rentrée, le Conseil Municipal a décidé de lancer une modification simplifiée du PLU pour réajuster la partie constructible de la zone artisanale de l'Etournel et apporter une précision au règlement pour que les constructions puissent se faire sur la limite séparative d'une parcelle.

Sous le contrôle de Jean Melay, adjoint aux travaux, le programme d'investissements prévu au budget est, en grande partie, réalisé : travaux de voirie importants, rénovation des escaliers de la mairie, accès handicapés de la mairie, éclairage public route de la Gare, extension de voirie de la zone d'activités de l'Etournel, parking du Sablon. Seuls les travaux de commerces et de logements ont du mal à commencer en raison de difficultés de commercialisation des logements et du retard à mobiliser les subventions pour les commerces.

Sur le plan animation, comme chaque année, le premier week-end de septembre est réservé au Festival de l'Avenir au Naturel. De 20 à 25 000 visiteurs ont déambulé durant trois jours sur le Champ de Mars. Je profite de cet éditorial pour remercier Espace Nature Isère et tous les partenaires qui se démènent tout au long de l'année pour que cette manifestation soit un succès.

143 petits Albinois et Albinoises ont retrouvé avec plaisir le chemin de l'école. La rentrée s'est bien passée. Les effectifs, qui devraient atteindre avec les nouvelles constructions 150 avant la fin de l'année, se répartissent dans 6 classes.

Bonne rentrée à tous

Albert BUISSON

La fermeture du bureau de poste de l'Albenc

Le Conseil Municipal de l'Albenc et l'équipe précédente se sont mobilisés dès les premières menaces de fermeture de notre bureau : participation au comité citoyen du Pin, pétitions, manifestations, articles de presse, organisation d'un référendum populaire et interventions auprès des responsables politiques n'ont fait que retarder l'échéance. Dans ses dernières délibérations, le Conseil Municipal a réaffirmé son attachement au service public postal pour maintenir le lien social et la vitalité de notre territoire. Il a demandé le maintien du bureau en se déclarant prêt à réaliser une enquête de recensement des besoins.

L'adoption de la loi de privatisation de la Poste a sonné le glas du bureau de l'Albenc malgré de nouvelles interventions auprès des responsables de la Poste, de notre député et des sénateurs de l'Isère.

Comme il s'y était engagé, le Conseil Municipal a fait tout son possible pour maintenir ce service public de proximité.

Nous avons reçu, le 24 août, Mme SZYGENDA, nouvelle directrice de la poste à St-Marcellin. Elle nous a confirmé la fermeture prochaine du bureau de l'Albenc à partir du 15 octobre 2010. La Poste justifie sa décision par la volonté de s'adapter aux nouveaux besoins des usagers et par une chute de la fréquentation du bureau. Pour « garantir la présence postale », un relais poste commerçant sera tenu par Mme Giraud, buraliste, place Jean Vinay. Selon la Poste, cette solution permettra de répondre aux besoins des clients (réalisation de 90% des opérations habituelles), en offrant une large amplitude horaire d'ouverture.

M. le Maire a pris acte de cette information, mais il a réitéré sa volonté de conserver le bureau de poste.

Deux mille relais poste-commerçants en France, trente deux en Isère…..Souhaitons que celui de l'Albenc vous offre des services satisfaisants pour pallier la fermeture du bureau qui nous est imposée !

L'équipe rédactionnelle :
Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

Interview sur le thème de la vie scolaire et de la vie associative

Christelle GUIONNEAU , adjointe en charge de la vie scolaire et associative nous répond.

Extrait de questions posées par des habitants et des élus de l'Albenc.

Question : Quel est le rôle de la mairie dans le fonctionnement de l'école ?

Christelle GUIONNEAU : *La commune finance l'école pour les locaux, les fournitures et le personnel ATSEM*. Un budget est alloué pour chaque enfant pour le fonctionnement des classes, l'achat du matériel scolaire. Je tiens à préciser qu'en aucun cas, La Mairie n'est décisionnaire dans le domaine éducatif. Elle gère les activités périscolaires : la cantine, la garderie, l'étude.*

Q : Quel est votre rôle auprès de l'école ?

CG : *Je sers de lien entre les différents acteurs : l'équipe enseignante les ATSEM*, le secrétariat, le personnel technique. Je représente le Conseil Municipal au conseil d'école et j'essaie de répondre au mieux aux demandes de chacun.*

Q : Quel sont les derniers travaux faits dans l'école ?

CG : *Les peintures de l'école primaire ont été entièrement rénovées en 2009. Les fenêtres et des revêtements de sol ont été changés. Un sol souple a été installé sous les jeux de plein air de l'école maternelle pour remplacer les graviers.*

Q : Comment se porte notre école ?

CG : *Tout va bien pour l'école de la Lèze, les effectifs restent stables. (143 élèves) Les enfants sont répartis en 6 classes :*

Petite section(18)et moyenne section(6)
David JOBIN , directeur d'école
Moyenne(13) et grande section(11)
Sylvie DUSSERT
CP(25) Laëtitia PIERSON
CE1 (19)et CE2 (4) Ghislaine VADON
CE2(13) et CM1(10) Nathalie JUNG
CM1 (14)et CM2(10) Monique LECRAS

Q : On nous a annoncé un changement de traiteur pour la rentrée, qu'en est-il ?

CG : *Effectivement, la Mairie a lancé en juin dernier, un nouvel appel d'offres dont le cahier des charges a été élaboré par un groupe de travail composé d'élus, de personnel (secrétariat, atsem*) et des délégués des parents d'élèves.*

Q : Que contenait le cahier des charges ?

CG : *Il a mis en avant notamment, le souci de la qualité des menus avec une préférence pour les produits de proximité provenant de l'Y grenoblois tout en continuant de favoriser les produits bio. Une contrainte supplémentaire a été imposée aux candidats : la livraison des repas dans des contenants recyclables.*

Q : Qui a été choisi et pourquoi ?

CG : *La proposition de Trait'alpes a été retenue ; son offre étant la plus proche de nos exigences : La qualité et la diversité des menus, la souplesse de livraison, le mode de recyclage des barquettes, sans oublier le prix qui reste une préoccupation importante pour les familles.*

Q : Le prix des repas va-t-il augmenter ?

CG : *Non, pour une fois, pas d'augmentation. Le prix du repas restera à 3,40 €.*
La municipalité continue de ne pas répercuter les frais de locaux, de chauffage et de personnel.

Q : Quel est votre rôle auprès des associations ?

CG : *Je suis leur référente. Ma tâche n'est pas simple vu le nombre important d'associations et de sections MJC. La salle des fêtes est très demandée, la répartition des créneaux n'est pas toujours facile… Mais on peut souligner la richesse du tissu associatif à l'Albenc et s'en réjouir.*

Q : On nous annonce des changements à la MJC .

L'assemblée générale du 17 septembre, nous a rassuré sur le devenir de la MJC . Un nouveau bureau s'est mis en place avec Cyril Saurat à la présidence. Donc pas d'inquiétude, la MJC continuera d'animer notre village pour la plus grande joie de ses 300 adhérents.

Q : Que voulez-vous nous dire pour conclure ?

CG : *En plus de ces deux délégations, je suis également déléguée du SICTOM. Je participe au bon fonctionnement du site de compostage collectif qui semble répondre aux besoins des albinois qui ne possèdent pas de terrain pour composter. Je profite donc de cette interview pour inciter les utilisateurs de ce lieu (environ 40 familles) à se faire connaître pour intégrer le groupe de bénévoles qui gère cet endroit. Vous pouvez également me contacter pour louer le broyeur de végétaux qui a été acheté par la Mairie. Je vous souhaite donc une bonne rentrée et me tiens à votre disposition.*

**Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles.*

Initiation informatique pour les seniors

A la demande du Club de l'âge d'or, la Mairie et le CCAS de l'Albenc organisent des séances d'initiation informatique : traitement de texte, internet. Le syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan participe à cet atelier en prêtant du matériel informatique.

Un cycle de 10 séances a débuté le jeudi 30 septembre. Ces séances sont animées par des élus et des bénévoles avec l'appui de Vivian Fayard responsable des Technologies Informatiques et communications (TIC) du Pays Sud Grésivaudan. Pour tous renseignements s'adresser en mairie.

Renseignements pratiques

Mairie : 04 76 64 74 16 - Fax 04 76 64 77 48 - Courriel : mairielalbenc@wanadoo.fr - www.albenc.sud-gresivaudan.org

Heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30,

Permanences du maire :	sur rendez-vous le mardi de 17h à 19h
Permanences du maire ou du 1er adjoint	sans rendez-vous le samedi de 9h00 à 11h00
Permanences des adjoints :	sur rendez-vous
Permanences du CCAS :	sur rendez-vous

Marché : le mercredi matin

Déchetterie : ZAC les Levées à Vinay – **04 76 36 79 29** du lundi au vendredi de 14hà 18h – le samedi de 10h à 18h

L'accès à la déchetterie est gratuit pour tous les habitants de L'Albenc qui doivent seulement pouvoir justifier de leur lieu de résidence (carte d'identité, facture EDF ou téléphone…). Il est rappelé qu'une benne accueille les déchets verts (taille, tonte de pelouse…) **Ainsi, il est interdit de brûler ou de jeter ses déchets dans la nature.**

Location du broyeur : **04 76 36 50 25 ou 04 76 36 78 99** - albenc.sud-gresivaudan.org

Régie : **04 76 36 90 57** (facturation, eau et badges OM)

Régie dépannage : **04 76 36 94 01**

SICTOM : **04 76 38 66 03** (achat de composteur, problèmes poubelles)
Rappel : Un collecteur de piles usagées est installé à l'entrée de la mairie.

EDF-GDF : 24h/24 **08 10 68 08 53** **Urgences électricité : Tél. 08 10 33 33 38**

Services sociaux (mairie de Vinay) : **04 76 36 62 06**

*Ouverture au public (entrée porte côté gauche) le lundi de 9H à12H et les mardis, jeudis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 17H

Relais Assistantes Maternelles : **04 76 36 92 10**
(informations et lien entre les parents et les assistantes maternelles)

URGENCES N° DEPARTEMENTAL UNIQUE : 0810-15-33-33 (Garde : consultation à domicile et conseils téléphoniques)
SAMU : 15 (Risques vitaux)
Pompiers : 18 **Gendarmerie : 17**

Médecins - L'Albenc :	CAILLAT	**04 76 64 74 33**
- Vinay :	BARJHOUX	**04 76 36 71 58**
	BARNET	**04 76 36 90 27**
	DARGAISSE	**04 76 36 70 39**
	EFFANTIN	**04 76 36 85 85**
	GOUNON	**04 76 36 85 85**
Dentistes - L'Albenc	BURCEZ	**04 76 36 06 24**
	LEHODEY	**04 76 36 06 24**
Infirmiers	CABINET EVEN/GOMIS	**04 76 64 77 67**
Kinésithérapeutes :	LANDA	**04 76 64 70 41**
	TARBAGUE	**04 76 64 70 41**
Kiné-Ostéopathe	ROCHAS	**04 76 64 74 44**

Stop conflits parents-enfants :
04 76 51 88 51

Allo enfance maltraitée :
numéro vert **08 05 05 41 41**

S.O.S. Amitié 24h sur 24
08 10 68 08 53

Ecoute deuil :
04 76 03 13 11

Centre anti-poison
04 72 11 69 11

Alma maltraitance personnes âgées
04 76 46 47 47

SIDA info services
0 800 840 800

Accueil sans abri **115**

Drogue info services **113**

SOS Alcool
04 76 96 34 36

Ordre des avocats : (Assistance et défense des victimes)
0 800 20 99 77

Recensement des jeunes âgés de 16 ans

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tous les jeunes français, filles et garçons de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ce recensement obligatoire peut également être fait directement en ligne sur le site :

mon.service-public.fr .

Ce certificat est indispensable pour les inscriptions aux examens, permis de conduire…

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux arrivants doivent s'inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 décembre 2010 pour pouvoir voter sur notre commune en 2011. L'inscription se fait automatiquement pour les jeunes de 18 ans.

Associations

Liste des activités de la MJC de l'Albenc

Le bureau :

Président : SAURAT Cyrille
Vice-président : LEBON Eric
Secrétaire : AMBONE Christelle
Vice-secrétaire : LEMOINE Nathalie
Trésorier : EYMOZ Francis
Vice-trésorier : DUGELET Jean-Luc
Responsable des locaux :
PACHOT Eric
04.76.64.75.56
Responsable des locaux adjoint :
JARRAND Franck

Anglais (conversation)
Adultes – jours et heure à confirmer
Mme Marie STOUTCHININ

Badminton
Enfants mardi – 17h45 à 20h
Adultes – mardi – 20h à 23h
Ados et adultes - jeudi – 18h à 19h45
M. Etienne GUIONNEAU – 04.76.36.50.25

Basket
Enfants 6-7-8 ans – mardi – 16h45 à 17h45
9-10-11 ans – mercredi – 17h30 à 18h30
Ados (loisir) – vendredi – 18h à 20h
M. Cyril SAURAT – 04.76.36.56.95

Chorale « les voix de Pierre Brune »
Adultes et ados – jeudi de 19h45 à 22h
Mme Marie-Hélène BOUCHERAND
04.76.64.75.69

Cyclo Tourisme
Adultes(route et VTT) – mardi – 18h15
mercrdi matin – Samedi – 13h
M. Gilbert BARRAL-BARON
06.32.99.88.69

Dessin (enfants-adultes)
Adultes – samedi – 9h à 11h
Ados – samedi – 10h30 à 12h
Mme Fanny VADON – 04.36.54.14

Danse contemporaine (enfants et adultes)
Enfants, ados, adultes – mercredi de 9h à 21h30
Mme Florence BERTHON – 04.76.36.55.84

Guitare
lundi – 17h30 à 21h – Jeudi – 17h30 à 19h45
M. J.Paul NEMOZ-MOREL - 06.12.79.99.21

Gymnastique (GV)
Adultes – lundi – 10h15 à 11h15
Jeudi – 19h45 à 20h45
Seniors – mardi – 8h30 à 9h30
Mme Véronique ZARWANSKI
04.76.64.72.13

Roller (enfants et adultes)
Adultes – mercredi – 19h45 à 21h
Enfants – mercredi – 15h à 16h15
– jeudi – 16h45 à 18h
M. Patrick BURRIAND – 04.76.64.77.98

Hockey Roller (enfants)
Enfants – lundi 18h15 à 19h30
Mercredi 18h30 à 19h45
Ados – lundi 19h30 à 21h
Adultes – vendredi 20h à 22h
M. Patrick BURRIAND – 04.76.64.77.98

Tennis
Tous publics
M. Dominique MARTIN – 04.76.64.76.09

Calendrier des manifestations

Assemblée générale **du sou des écoles**
Mardi 28 septembre 2010 - 20h30

Théatre **« Les Dugommiers »**
vendredi 08 octobre 2010

Concert **ZIC EN SCENE**
Section guitare MJC
Samedi 09 octobre 2010

Elections **des parents d'élèves**
Vendredi 15 octobre 2010

Expo **club de l'âge d'or**
Dimanche 14 novembre 2010

Loto **sou des écoles**
Dimanche 28 novembre 2010

Repas **offert par le CCAS**
(Pour les albinois de + de 65 ans)
Samedi 11 décembre 2010

Marché de l'an – MJC
Samedi 18 décembre 2010

Marché de Noël des commerçants
Mercredi 22 décembre 2010

Réveillon **St-Sylvestre rugby**

Vœux du Maire
Vendredi 7 janvier à 18 h
Salle des fêtes – ouvert à tous

Autres associations

ACCA
M. Pierre GONNET
04.76.64.76.50

AMICALE BOULES
Jesus CARMONA

AVIVA (danses du monde)
M. Marcel CHILOU – 04.76.36.50.96

CLUB DE L'AGE D'OR
Mme Simone CAMBON – 04.76.64.75.06

ESPACE NATURE ISERE
Mme Françoise GINIER-GILLET
04.76.36.50.10

Z'elle et compagnie (théâtre)
Mme Nelly ROCHAS
06.62.81.97.16

Les Ecuries de Pierre Brune
M.Jean-Michel OLIVE
04.76.64.55.52

SOU DES ECOLES
Mme Christelle AMBONE

U.S.A.R.G (rugby)
M. Jean-Pierre LOCATELLI
04.76.64.71.93

FILYFOLIA (cirque)
M. Antoine THILL – 04.76.36.09.32

Les humeurs d'Alby Lanoix

C'est vraiment plus possible…..
On s'croirait sur le Monte-Carlo…
Des voitures, des motos, des scooters qui roulent à toute berzingue dans les rues de notre village.
Dans la grande rue, vaut mieux prendre son élan pour traverser au passage clouté, et si on est en voiture, y faut être drôlement courageux pour oser tenter de faire respecter la priorité à droite qui je l'rappelle en passant est valable de la route du stade à la scierie Barnier.
Dans les chemins, c'est pas mieux…La courtoisie, connait pas.
Pousse-toi de là que je m'y mette…. et pas un sourire, pas un merci….
Y faut pas croire que y a que des étrangers qui s'prennent pour Schumacher, y aussi des gens de chez nous.
Alors avec la reprise de l'école, et les p'tits loups dans les rues, ce serait bien d'un peu moins appuyer sur le champignon….

A bon entendeur , salut

Signé Alby Lanoix

En Bref

Corvée des chemins

Mardi 17 août a eu lieu la traditionnelle corvée des chemins sous la coordination de Jean MELAY. A cette occasion, la municipalité tenait à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour cette corvée, et notamment les agriculteurs bénévoles, les employés communaux ainsi que tous les autres.

Révision simplifiée du PLU

Le 2 juillet, le Conseil Municipal a délibéré pour prescrire la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Pourquoi cette révision ?

Quelques parcelles sur la zone artisanale de l'Etournel restaient classées en zone N (naturelle). Sur la carte des risques, ces parcelles figuraient en aléas 2 d'inondation, selon un plan ancien, sans tenir compte des travaux réalisés par la commune. Ce classement interdisait tout projet de construction sur un espace ne présentant plus de risque.

Le Conseil a été saisi par la société CHAMBEL (Transalp), d'un projet d'extension de ses bâtiments d'exploitation sur la zone de l'Etournel. Considérant que cette entreprise emploie de nombreux albinois, que ce projet de développement économique relève de l'intérêt général, le Conseil a engagé une révision simplifiée du PLU en application de l'article L123-13 du code de l'urbanisme.

La procédure de révision simplifiée :

Cette procédure « allégée et accélérée » ne peut concerner qu'un seul objet : dans ce cas, la zone de l'Etournel. Les services officiels du RTM (restauration des terrains en montagne), chargés de la correction de la carte des risques sont déjà venus sur place. De son côté, le cabinet d'urbanisme Latuillerie prépare le dossier de révision simplifiée du PLU. Le calendrier prévisionnel de la concertation est le suivant :

- fin septembre : le dossier sera consultable en mairie avec mise à disposition du public d'un registre d'observations.
- fin octobre : réunion publique à l'Albenc après réunion officielle des personnes publiques associées.
- novembre : enquête publique (un mois), puis modification éventuelle du projet.
- décembre : délibération finale du Conseil Municipal, publications légales et affichage.

Cette révision simplifiée du PLU devrait être applicable fin 2010.

Utilisation des nouveaux badges sictom sud grésivaudan

Pour améliorer la qualité du service, vous avez reçu fin juin de nouveaux badges. Les anciens badges sont inactifs. Vous pouvez les détruire. Précisons que les tarifs restent inchangés.

Mode d'emploi des nouveaux badges :

1. Presser le bouton.
2. Poser le badge devant le lecteur et attendre quelques secondes le clic.
3. Ouvrir le tambour pour déposer son sac. (C'est l'ouverture du tambour qui déclenche la comptabilisation et non pas le passage du badge.)
4. Fermer le tambour d'un coup sec.

Si votre nouvelle carte ne fonctionne pas ou si vous éprouvez des difficultés, contactez la régie de Vinay (04.76.36.90.57

ou le SICTOM (04.76.36.94.01).

A partir du 2 octobre, le dispositif s'étend à toute la Communauté de communes de Vinay.

Vous pourrez déposer vos sacs dans n'importe quel conteneur sur le territoire de la CCV. Profitez de vos trajets réguliers (travail, école, supermarché,…) pour vos apports aux conteneurs de tri ou d'ordures ménagères.

Pour le bien-être de chacun, merci de respecter les points propres et de ne pas déposer de déchets à côté des conteneurs.

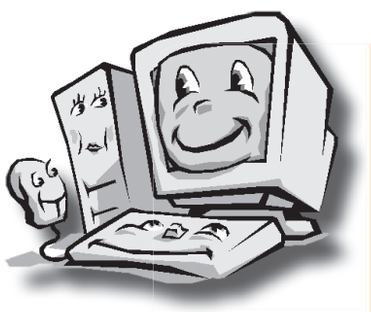

Tous à vos souris

Quoi de neuf pour la rentrée?

Le nouveau site du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de traitement des Ordures Ménagères).

En surfant sur : http://www.sictom-sud-gresivaudan.org/, vous pourrez obtenir toutes les informations concernant la gestion des déchets, les bilans et les projets du Sictom et des infos pratiques.

Rappel : les comptes-rendus des conseils municipaux et les bulletins municipaux sont également consultables sur le site internet de la commune, rubrique vie municipale.

Histoire

Le monument aux morts de l'Albenc

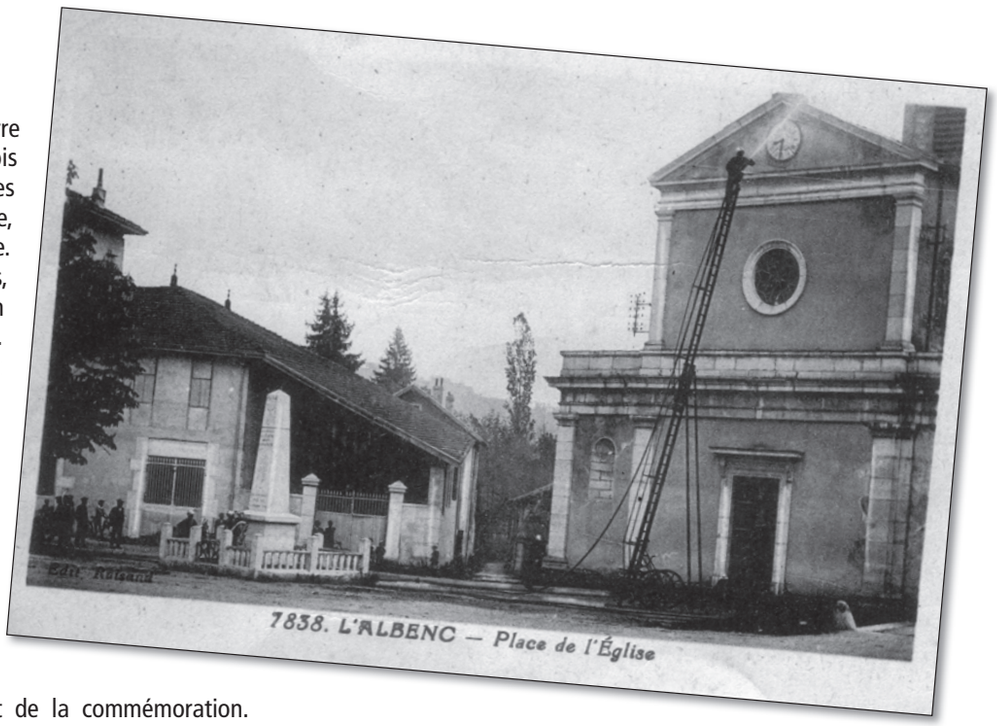

Une effroyable boucherie.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, le deuil est immense, à la fois personnel et collectif. Toutes les familles sont frappées par la perte d'un père, d'un frère, d'un fils ou d'un proche. Sur une population de 40 millions de français, 8.4 millions ont été mobilisés. 1.4 million sont morts, soit un combattant sur six. A l'Albenc même, les chiffres sont tout aussi importants. Sur une population de 836 personnes, 37 hommes sont morts , soit plus de 4% de la population. Cette forte proportion illustre le fait que la France rurale qui a fourni les soldats de l'infanterie, a payé un lourd tribut à la guerre. En 1921, le village ne comptait plus que 724 habitants.

L'hommage aux victimes.

Après guerre, vient le temps du deuil et de la commémoration. Les français veulent rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie pour la patrie. C'est ainsi qu'au début des années 1920, un monument portant la mention : « morts pour la France » est élevé dans chaque commune française. A l'initiative des Anciens combattants, le 11 novembre devient fête nationale à partir de 1922. Dés le 1er juillet 1919, des albinois adressent une pétition au Maire lui demandant de faire édifier un monument aux morts. « Cela nous permettrait de nous recueillir auprès de l'emblème élevé à la mémoire de nos chères victimes. » Le 27 septembre suivant, « considérant qu'un hommage durable doit être rendu aux héros de la commune de l'Albenc », le Conseil délibère pour élever un monument commémoratif . Il crée une commission chargée de « mener à bien l'œuvre de reconnaissance et d'ouvrir une souscription publique ». Les conseillers font le tour de la commune pour récolter les fonds qui s'ajouteront à la subvention municipale.

Le village se divise.

L'emplacement du futur monument donne lieu à de vives discussions. Pétition et contre pétition se succèdent. Le 2 avril 1922, le maire propose au Conseil de fixer définitivement l'emplacement du monument sans consulter les parents de militaires décédés et les associations. Par 7 voix sur 9, le Conseil décide de l'ériger sur la place de l'église, entre le marronnier el la bascule. Des cartes postales anciennes et des premiers tableaux de Jean Vinay le montrent à cet emplacement initial.

Travaux et financement du monument.

Les travaux sont confiés à l'entreprise Ferdinand Genin de Vinay spécialisée en marbrerie, sculpture et monuments funéraires. Ils sont supervisés par M. Finaud, architecte. La souscription a produit 4000 Francs. La subvention votée par le Conseil s'élève à 7000 F. L'Etat par l'intermédiaire de la Préfecture attribue 910 F. Cette somme était calculée à partir d'un barème prenant en compte la population en 1914 et le nombre de combattants morts. Pour pouvoir effectuer les travaux, M.Genin consentit « à faire le sacrifice de 15% de rabais » sur son devis initial. Le procès verbal de réception des travaux date du 7 juillet 1923. Le monument a dû être inauguré quelques semaines plus tard. Il ne présente aucun caractère particulier. Il ressemble à de nombreux monuments élevés dans la région, sûrement par la même entreprise.

Le monument déplacé.

Après la seconde guerre mondiale, les camions font étape, de plus en plus nombreux, au relais routier. Le 1er juillet 1950, le Conseil municipal reconnaît que « le monument aux morts de la commune subit des dégâts du fait des chocs occasionnés par les poids lourds sur la place publique. » A la suite d'un accident, une compagnie d'assurance verse 30 000 F. à la commune pour réparer le monument endommagé. Quelques mois plus tard, il est installé à son emplacement actuel : place du Souvenir français (ainsi dénommée depuis 1993). Il se retrouve à l'endroit qui avait été soutenu par de nombreux albinois en 1922 !

Aujourd'hui, le monument aux morts accueille les commémorations officielles. Le Conseil municipal tient à entretenir le devoir de mémoire. Il vous invite à venir participer aux cérémonies organisées le 11 novembre, le 19 mars, le 8 mai et le 18 juin.

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé